



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-110172>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **24-110172**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA STATION D'EPURATION D'AUBERGENVILLE ET DES DO INSTRUMENTES (y compris valorisation des boues)

Description : EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA STATION D'EPURATION D'AUBERGENVILLE ET DES DO INSTRUMENTES (y compris valorisation des boues)

Identifiant de la procédure : 613f5960-8885-4467-b1c9-e1cf28f37e19

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90481000 Exploitation d'une station de traitement des eaux d'égout

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La CU GPS&O se réserve le droit de recourir, si besoin est, à la procédure de marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables telle qu'issue de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au Titulaire Le présent marché donne lieu à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commandes dans les conditions fixées à l'article R.2162-13 du code de la commande publique. Pour les prestations d'exploitation, de gestion des boues et du Fond de renouvellement global faisant l'objet du bordereau des prix unitaires n°1 (BPU n°1), les prestations donneront lieu à un marché ordinaire à prix unitaires réglés par application des prix figurants dans le

Bordereau des Prix Unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées. Pour les prestations de travaux objet du bordereau des prix unitaires n°2, (BPU n°2) Les prestations donnent lieu à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commandes dans les conditions fixées à l'article R.2162-13 du code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande dans les limites suivantes sur la durée totale du marché, soit 58 mois Sans montant minimum et avec un montant maximum de 250 000 Euros HT L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande dans les conditions fixées à l'article R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Visite: Une visite du site sera organisée le mardi 08 octobre 2024 à 9h pour la station d'épuration d'Aubergenville à l'adresse suivante : Station d'épuration d'Aubergenville, Boulevard Louis Renault 78410 AUBERGENVILLE. Cf RC (article 5.6) pour les modalités d'organisation de la visite

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA STATION D'EPURATION D'AUBERGENVILLE ET DES DO INSTRUMENTES (y compris valorisation des boues)

Description : EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA STATION D'EPURATION D'AUBERGENVILLE ET DES DO INSTRUMENTES (y compris valorisation des boues)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90481000 Exploitation d'une station de traitement des eaux d'égout

5.1.3 Durée estimée

Durée : 58 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : La CU GPS&O se réserve le droit de recourir, si besoin est, à la procédure de marchés publics négociés sans publicité ni mise en concurrence préalables telle qu'issue de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au Titulaire. Le marché prend effet à compter du 1er mars 2025, ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure à cette date. Il est prévu une période de tuilage d'environ un mois avec l'exploitant en place à compter du 1er décembre 2024 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure à cette date. L'exécution des prestations débute le 1er mars 2025, ou à compter de la date de notification du marché si celle-ci est postérieure à cette date, pour une durée de 60 mois jusqu'au 31 décembre 2029.

Conformément à la dérogation prévue à l'article L. 2125-1-1° du code de la commande publique, en raison de l'objet principal du marché, la partie à bons de commande est indissociable des missions de la partie à prix unitaires et devra donc se poursuivre sur la même durée globale du marché. Pour les prestations d'exploitation, de gestion des boues et du Fond de renouvellement global faisant l'objet du bordereau des prix unitaires n°1 (BPU n°1), les prestations donneront lieu à un marché ordinaire à prix unitaires réglés par application des prix figurants dans le Bordereau des Prix Unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées. Pour les prestations de travaux objet du bordereau des prix unitaires n°2, (BPU n°2) Les prestations donnent lieu à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commandes dans les conditions fixées à l'article R.2162-13 du code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande dans les limites suivantes sur la durée totale du marché, soit 60 mois: sans montant minimum et avec un montant maximum de 250 000 Euros HT. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande dans les conditions fixées à l'article R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Visite: Une visite du site sera organisée le mardi 08 octobre 2024 à 9h pour la station d'épuration d'Aubergenville à l'adresse suivante : Station d'épuration d'Aubergenville, Boulevard Louis Renault 78410 AUBERGENVILLE. Cf RC (article 5.6) pour les modalités d'organisation de la visite

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 30/10/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Versailles

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Ville : Versailles

Code postal : 78000

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205487

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise

Numéro d'enregistrement : 20005988900010

Adresse postale : Immeuble Autoneum Rue des Chevries

Ville : Aubergenville

Code postal : 78410

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@gpseo.fr

Téléphone : 0182860086

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : aac34b2e-56de-452d-8fdf-1d015f4d6f36-03

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Changement de date limite de remise des offres : 30/10/2024 à 12h00

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5a4083ae-3460-4bd4-b439-97859351c720 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/09/2024 à 16:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/09/2024